



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

DANS LA RÉGION DE CHAUDIÈRE-APPALACHES, DES PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS PROTÈGENT DES MILIEUX HUMIDES FORESTIERS

Québec, le 11 novembre 2009. La Fondation de la faune du Québec appuie des propriétaires de boisés dans la protection de milieux humides. C'est ainsi qu'elle a soutenu financièrement le projet de suivi des milieux humides forestiers mis de l'avant par l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière. Cette initiative est réalisée à l'intérieur du programme *Forêt-Faune - volet milieux humides* de la Fondation, mis en œuvre grâce à la collaboration d'Habitat faunique Canada et du *Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril* du gouvernement du Canada.

Dans ce projet, 15 propriétaires forestiers ont poursuivi leur engagement envers la protection de 11 milieux humides représentant une superficie de 418 ha. Afin d'aider les propriétaires, l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière leur a fourni différents renseignements concernant les milieux humides et les meilleurs moyens de les protéger.

Les milieux humides ciblés par le projet ont également été visités par des spécialistes afin d'en évaluer l'état de santé, d'établir les interventions à faire et de compléter le portrait des espèces fauniques en présence. Les résultats prouvent que les habitats ont gardé leur caractère sauvage alors que la faune et la flore sont bien représentées. D'ailleurs, la présence d'espèces à statut précaire, telles que la salamandre sombre du Nord et la grenouille des marais ont été confirmées.

Signalons qu'il s'agissait du second volet d'un projet initié en 2004, au cours duquel les propriétaires avaient signé des déclarations d'intention de conservation, afin d'établir leur engagement à long terme envers la conservation des milieux humides. Dans ce second volet, l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière les a appuyés dans la poursuite de leur engagement initial, afin de les « fidéliser » en tant qu'acteurs de conservation. En effet, les milieux humides forestiers sont des territoires riches en biodiversité. Ils possèdent une flore et une faune particulières et la préservation de ces milieux constitue un enjeu environnemental important.

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est pourquoi elle soutient depuis 20 ans plus de 1 000 organismes qui protègent cette richesse unique partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

– 30 –

Source :
M. Pierre Breton
Directeur des communications
418 644-7926, poste 124
pierre.breton@fondationdelafaune.qc.ca
N/Réf. : 6315-921

Renseignements :
M^{me} Christine Bélanger
Coordonnatrice de projets
418 644-7926, poste 123
christine.belanger@fondationdelafaune.qc.ca